



**SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS
PUBLICS DE DRANCY**

22 rue de la République

93700 Drancy

cgt.drancy@gmail.com

Drancy, le 3 mars 2021

**Lettre OUVERTE sur les violences au Travail à Drancy
Avis du Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT)
A Madame Aude LAGARDE Maire
Au Personnel, Aux Usagers des services municipaux et du CCAS**

Nous avons eu, ce mercredi 3 mars 2021, un CHSCT extraordinaire suite à nos alertes sans élément de réponse de la Maire de Drancy. Ce dédain, cette forme d'autoritarisme, n'est pas la règle démocratique dans notre société et dans le service public ouvert à tous. Elle nous entraîne une dégradation du service au public de Drancy. En effet, nous avons, mis en avant des dégradations importantes de santé d'agents de divers services, du à des violences répétées d'ordre psycho sociales subies et reconnues de médecins.

Nous ne demandons que des enquêtes du CHSCT, pour une lumière sur ces situations ou la charge de la preuve est inversée, par les « **indices précis et concordants** » qui étaient liés au Travail, puisque aucun antécédent de ces pathologies n'étaient existant au préalable pour les agents des services cités .

Seule la CGT a voté POUR ces enquêtes sur des violences établies par de fortes dégradations de santé morale des agents, les représentants des syndicats UNSA / FO comme les représentants des employeurs ont votés CONTRE et la CFDT s'est abstenue malgré un des dossiers qu'elle portait conjointement avec la CGT.

La CGT signataire de la convention 190 de l'OIT ne peut accepter, les violences au travail, son institutionnalisation comme forme de gestion inhumaine du personnel. Pour exemple, deux maladies professionnelles dans le même service ont été reconnu par la justice, par l'autorité, celles ci de décembre 2020 oblige l'employeur à enquête du CHSCT.

Nous ne voulons plus de violences à Drancy, nous ne voulons plus voir d'agents en pleurs dans nos locaux où il nous faut entendre relater leurs souffrances avec la compassion propre à la valeur de la CGT. En effet, nous ne pouvons que constater l'anomie dans ce choix d'avis majoritaire du CHSCT qui impacte les agents en majorité des femmes, notre rôle de préventeur, votre obligation de résultat.

Votre décision en qualité de Maire est donc fortement attendue.

Nous avons bien entendu, l'évitement temporel, les contre-vérités, les menaces sur notre liberté d'expression, la minimisation terrible de vos représentants employeurs et de l'administration sur ces violences dont ils avaient pourtant pleinement connaissance dans les dossiers des agents et par la CGT.

NON Quand 10 agents signataires, dont 2 médecins parfaitement capable de mesurer médicalement ces violences, demandent dans une pétition que cessent l'atteinte à la dignité qu'ils vivent. Il faut arrêter cela et ne pas tourner la page comme si de rien n'était. On ne peut déchirer et détruire des archives administratives 4 rapports factuels. Qui, Que protège t-on ?

NON Quand dans sa décision un juge reprend le terme de « torture morale » on n'efface pas d'un revers la décision de 3 juges de décembre 2020.

NON N'ouvrez pas la boîte de Pandore, que ce soit par la continuité de violence par sms, promotion et protection des soupçonnés de violences, non reconnaissance des victimes par des baisses de primes ou changements illégaux de service etc... Nous redemandons l'application des articles 6 de la loi 83-634

Nous vous demandons, pour l'intérêt du service à Drancy, votre décision positive afin de ne pas valider un manque de résultat sur le maintien de la santé physique et morale des agents de Drancy.

Comme vous le savez, la CGT est exigeante, nous ne jouons pas avec la santé des agents, aussi sans une réponse positive sur ces enquêtes, notre syndicat, suivant votre réponse, usera de son droit ou non à ester en justice pénale.

La CGT s'est vu accusée de pression, ce qui reste un comble au vu de ce sujet sensible, non la CGT agit et active ce qu'elle annonce..

Nous ferons donc partager notre lettre ouverte afin que l'on entende ceux qui tous les jours sont confrontés aux dérives autoritaires ou la notion du plus fort devient la norme. **Il en va de la santé des agents de la Ville de Drancy et son CCAS**; Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, Cher(e)s collègues nos plus sincères salutations syndicales.

Pour La CGT Territoriaux de Drancy, les mandatés CHSCT CGT